AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-6-66 517868

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(Tél. 72-58-72)

(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.

C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

ABONNEMENT ANNUEL
15 francs

N° 69 - JUIN 1966

2° supplément

AUDE - HERAULT - GARD - PYRENEES ORIENT. (1 et 2)

LA MOUCHE DES FRUITS : CERATITE

Des insectes ont été capturés en Roussillon, d'autres ont été observés dans le département du Gard, un fruit véreux nous a été signalé provenant des environs de Béziers, enfin un abricot (Canino) véreux a été observé à Montpellier le 11 juin. L'ensemble de ces faits nous conduit à alerter les arboriculteurs vis-à-vis d'un risque, probablement encore réduit, mais qui serait extrêmement grave si des traitements minutieux n'étaient pas exécutés sur les fruits arrivant prochainement à maturité.

En effet, les pontes de mouches actuelles si elles ne sont pas éliminées rendront invendables les fruits devant être cueillis fin juin début juillet; ces fruits contaminés et invendus constitueraient des foyers d'infection à partir desquels naîtraient des multitudes d'insectes lesquels en se reproduisant compromettraient irrémédiablement toute la production fruitière estivale et automnale (pêches, poires, pommes).

C'est pourquoi il faut traiter dès réception du présent bulletin tous les fruits dont la maturité interviendra avant le 14 juillet. Ce traitement sera renouvelé 10 jours plus tard en respectant les délais d'emploi des insecticides.

Brûler les fruits véreux.

TORDEUSE ORIENTALE

Commencer les traitements spéciaux sur les fruits arrivant à maturité entre le 15 et le 25 juillet.

ANTHRACNOSE DU CERISIER

La maladie se répand dans la plupart des cultures. Il faut enrayer son extension par des traitements renouvelés.

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

POMMIER : Apporter une nouvelle protection anti-tavelure dans les vergers présentant les symptômes de la maladie. Dans tous les cas poursuivre la lutte contre l'Oïdium.
Depuis quelques jours de nouvelles pontes d'Araignées rouges sont observées ainsi que de nombreux adultes. Effectuer un traitement spécifique notamment dans les vergers infestés.
Renouveler le traitement Carpocapse.

POIRIER :

Renouvellement de traitements : Tavelure, Psylles, Carpocapse.

A Montpellier le 13 Juin 1966

Les Contrôleurs, P 216

L.L.TROUILLON M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : R. BERVILLE

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Directeur-gérant : L. Bouyx.

CULTURES MARAICHERES

AVERTISSEMENTS -

TOMATES DE PLEIN CHAMP -

ALTERNARIA : Des orages localisés ont eu lieu en divers secteurs et la météorologie reste pessimiste quant aux jours à venir.
Faisant suite aux précipitations assez généralisées survenues aux environs du 15 mai et du 5 juin, ces orages risquent de déclencher des attaques d'Alternaria, d'autant plus dangereuses que la période pluvieuse est susceptible de se prolonger.
La protection des tomates devra donc être dorénavant assurée en période pluvieuse.
Nous rappelons que les fongicides les plus efficaces contre l'Alternaria sont : le Difolatan (160 g de M.A./Hl), le Mancozèbe (I60 g de M.A./Hl) et le Manèbe (I60 g de M.A./Hl.).

MILDIOU : Pour le moment il n'existe aucun risque de Mildioundans l'ensemble des secteurs de culture de tomate. Mais si le temps pluvieux persiste et que des possibilités d'attaques de mildiou puissent survenir dans certains secteurs nous en informerons les agriculteurs en temps utile.
Nous signalons toutefois que les traitements exécutés contre l'Alternaria aveć un des fongicides signalés plus haut et tout particulièrement le Manèbe et le Mancozèbe assurent une protection parfaite contre le Mildiou.

INFORMATIONS -

TOMATES -

PUCERONS : Des attaques de pucerons sont signalées sur des cultures de tomates dans certains secteurs. Nous rappelons que les produits suivants peuvent être utilisés en cultures légumières :

Homologation :

Nicotine : I50 g	Diazinon : 25 g
Pyréthrines synergisées : I2 g	Azinphos : 40 g
Roténone : 20 g	Carbophenothion : 45 g
Endosulfan : 60 g	Fenthion : 75 g
Lindane : 30 g	Prothoate : 30 g
Parathion éthyl : 20 g	Nichlorfos : 50 g
Parathion méthyl : 30 g	Isolan : 6 g
Malathion : 75 g	Mevinphos : 35 g

A.P.V. : Bromophos - Dichlorvos - Diethion.

Le Demeton S. Methyl est formellement interdit par la législation sur les cultures légumières en général et sur les tomates en particulier.

MELONS -

CARENCE en MOLYBDENE : Cette maladie se manifeste par une croissance très réduite des plantes, une "chlorose" des feuilles qui se nécrosent sur leurs bords et une stérilité des cultures carencées.
Ces symptômes très graves apparaissent surtout dans certains sols appelés "sols méditerranéens rouges" dont les Costières du Gard sont un exemple.
Les pulvérisations à 200 l par ha d'une bouillie contenant 2 g par hectolitre (4 g à l'hectare) de molybdate d'ammonium doivent arrêter la carence dans les 48 heures.

OIGNONS -

MOUCHE DE L'OIGNON : La mouche de l'oignon manifeste une grande activité cette année. Les traitements doivent donc être exécutés sur les cultures en place, les semis et les repiquages.

Sur les cultures en place on pourra utiliser un ester phosphorique autorisé en cultures maraîchères aux doses recommandées par les fabricants (Diethion, esters phosphoriques, Siazinon,

Bromophos, Carbophénothion, etc...)

Lors du repiquage ne pas oublier :
- soit, de désinfecter le sol avec du Diethion (spécialité réservée au traitement du sol) à raison de 1 litre de produit pour 100 litres d'eau. Epandre 10 litres de bouillie à l'are et enfouir par un léger binage.

- soit, de désinfecter les jeunes plants en les trempant dans une bouillie dosant 200 g de Diethion (spécialité réservée au traitement des semences) dans 10 litres d'eau.

En année de fortes attaques comme c'est le cas cette année la désinfection du sol et des plants est une bonne précaution.

POIREAUX -

TEIGNE DU POIREAU : Poursuivre les traitements contre ce parasite avec un des produits suivants : organo-phosphorés (autorisé en cultures maraichères), Carbaryl, D.D.T., etc...

P. CHRESTIAN - J.LAVY

P217